



PUBLIC CONCERNE

- Personnel administratif ou non voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale.
- Groupe de **6 personnes minimum** et de **12 personnes maximum**

PRE-REQUIS

Aucun

FINALITES

- Permettre aux personnes de réagir efficacement en situation d'urgence
- Répondre aux exigences réglementaires : Arrêté du 3 mars 2006, Circulaire 2006-207 du 10 mai 2006

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

Permettre aux participants :

- Être capable de réaliser une mise en sécurité des victimes, d'alerter ou de faire alerter,
- Être capable de reconnaître les urgences vitales et potentielles et de réaliser les gestes de survie,
- Connaître et appliquer les mesures à prendre en cas de risques collectifs ou de plans sanitaires ou de secours

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'études de cas.
- Analyse des pratiques professionnelles et mise en place d'indicateurs de suivi.
- Remise d'un support pédagogique à chaque participant.
- Simulation d'accidents.
- L'évaluation théorique et pratique (contrôle continu) permettra au formateur de donner une appréciation d'aptitude qui aboutira à la délivrance d'un diplôme AFGSU 1 par le CESU

MODALITES

| | |
|---------------------|-------------------------|
| Durée | 2 jours |
| Calendrier | Intra, à définir |
| Lieu | Sur site |
| Horaire | 09H00 - 17H30 |
| Coût jour | Nous consulter |
| Coût session | Nous consulter |

VALIDATION Attestation de formation.



PROGRAMME

Les connaissances techniques

Les urgences vitales

Les urgences potentielles

Les traumatismes

Les risques collectifs

Mise en pratique